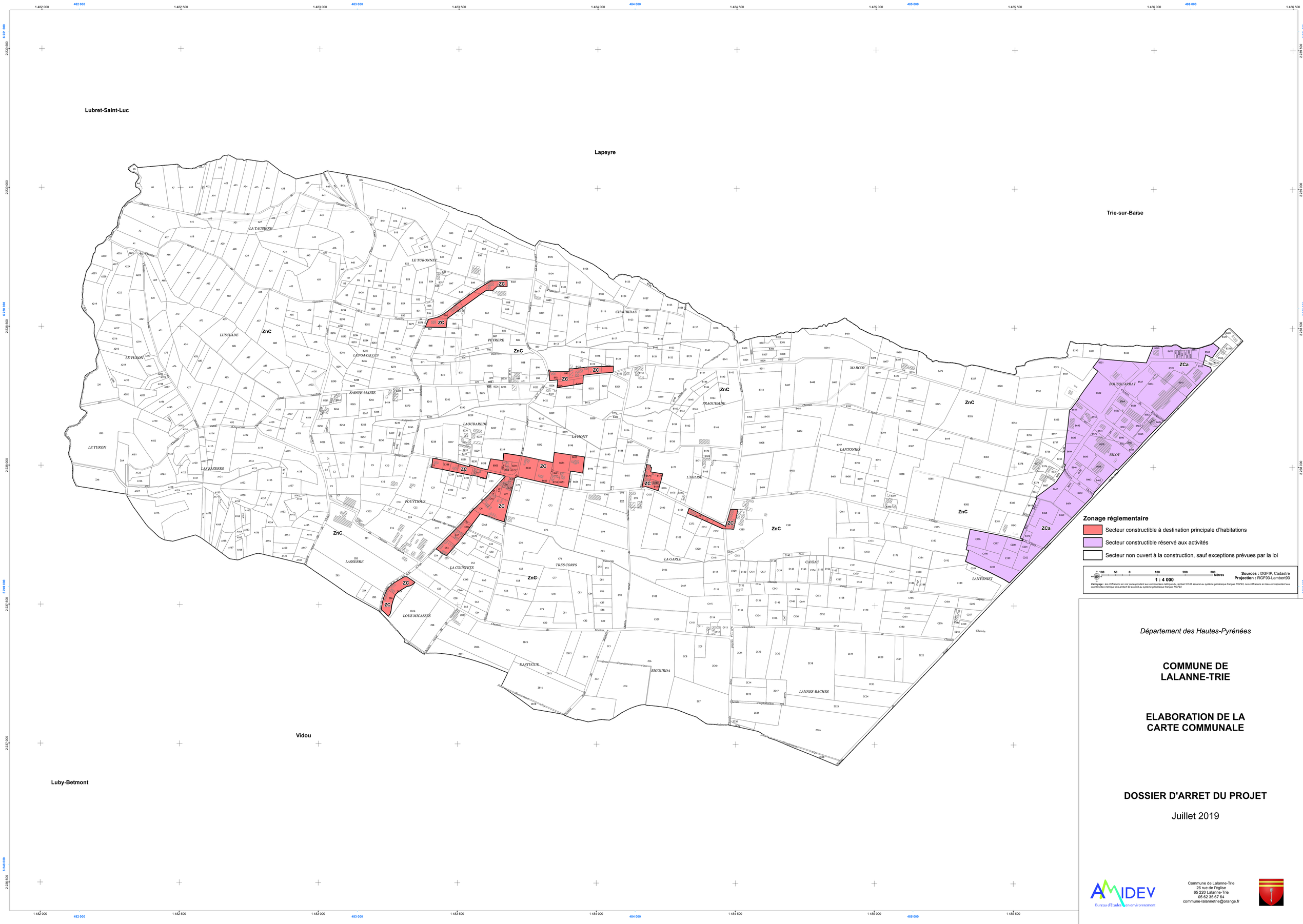

Zonage réglementaire

- Secteur constructible à destination principale d'habitations
- Secteur constructible réservé aux activités
- Secteur non ouvert à la construction, sauf exceptions prévues par la loi

1 : 4 000

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93

Carroyage : les chiffraisons en noir correspondent aux coordonnées métrique du Lambert CC43 associé au système géodésique français RGF93. Les chiffraisons en bleu correspondent aux coordonnées métrique du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE LALANNE-TRIE

ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

DOSSIER D'ARRET DU PROJET

Juillet 2019

AMIDEV
Bureau d'Etudes en environnement

Commune de Lalanne-Trie
26 rue de l'église
65 220 Lalanne-Trie
05 62 35 67 64
commune-lalannetrie@orange.fr